Communiqué



Sujets abordés :

Dialogue social du 18 novembre 2025 - Sécurité et conditions de travail

Lenteur des outils informatiques - Conditions de travail au SG

Formation spécialisée santé sécurité conditions de travail : une bonne écoute

Nos représentants titulaires, assistés d'un élu de la DG, ont participé mardi 18 novembre à la formation spécialisée santé sécurité conditions de travail de réseau Insee (FS SSCT). Cette réunion était présidée et animée par le Directeur général de l'Insee, assisté notamment de la Secrétaire générale et du chef du département conditions de vie et conditions de travail (DCVCT).

La matinée a été consacrée à discuter du bilan **sécurité et conditions de travail** 2024 et des orientations 2025-2026. Les documents transmis par l'administration ont suscité de nombreuses questions de la part des représentants du personnel. Des sujets tels que l'amiante et le handicap ont été débattus. Nos représentants ont notamment demandé une présentation plus claire des dépenses dédiées aux enquêteurs, qui ne tiennent pas compte des dépenses effectuées dans le cadre des budgets FS des DR. Cela nous semble important pour la cohérence et l'efficacité des dépenses, pour éviter les achats en doublons notamment. Nous avons également de nouveau déploré que le budget de la FS de la DG par agent soit environ deux fois inférieur au budget par agent dans les DR (ce que le document se garde bien de mettre en avant) car rien ne le justifie. Les agents de la DG ne peuvent par conséquent pas bénéficier de dépenses à la hauteur de ce qui est fait en DR, alors que leurs conditions de travail sont analogues (ce qui n'est pas le cas dans les autres directions à réseau du ministère, justifiant peut-être ailleurs des écarts). Des zones d'ombres demeurent dans le bilan présenté, en particulier il n'est pas fait mention des tensions interpersonnelles observées l'an passé dans plusieurs établissements, ce que nous déplorons. Au final l'administration a demandé l'avis des représentants du personnel sur le bilan présenté.

Les représentants ont préféré rédiger une motion commune qu'ils ont lue en séance et voté à l'unanimité. Sur la demande formulée par l'administration, nous nous sommes abstenus (au total 4 votes contre, 6 abstentions et 1 pour).

En début d'après-midi, le problème des **lenteurs récurrentes de nos outils informatiques** depuis mars-avril ont été discutées, et leur impact sur le travail des agents de bureau et des enquêteurs. L'administration a indiqué que la cause avait été identifiée (conflit d'applications en lien avec les contraintes de sécurité) et les problèmes résolus. Nous tenons à remercier les agents impliqués dans la résolution de ces difficultés, en particulier le groupe "poste de travail" à Metz, sous pression depuis plusieurs mois.

Le cahier des charges relatif à l'analyse des **conditions de travail au Secrétariat général de l'Insee** (SG), suite au rapport de l'Inspection du travail (IT) suivant l'avis des organisations syndicales, a également été discuté sans donner lieu à une demande d'avis des représentants, le DG indiquant être à l'écoute et qu'il tiendra compte des remarques formulées. Le champ de l'intervention du cabinet d'expert (secrétariat général comme préconiser par l'IT ou fonctions RH au sens large), le traitement de l'anonymat des agents qui voudront témoigner, et les modalités d'implication des représentants du personnel ont été examinés.

Nous faisons le constat global d'un dialogue ouvert, avec une réelle écoute (conduisant à un dérapage de l'ordre du jour et au report du point sur la filière d'enquête). Pour autant le bilan SSCT ne pouvait selon nous recueillir un vote positif car il manque de transparence. Concernant le cahier des charges sur le sujet des RPS au SG, nous avons senti des réticences voire des incompréhensions, mais le dossier démarre à peine (18 mois après son déclenchement).■

Retrouvez toutes nos publications, positions et actualités sur cfecgcinsee.org

Contactez vos élus CFE-CGC Insee :
ils sont là pour vous écouter, vous représenter et défendre vos intérêts
avec rigueur et engagement.